

Province de Québec
Ville de Bonaventure

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO R2019-732**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la ville de Bonaventure a adopté à sa réunion du 3 février 2020 le Règlement numéro R2019-732 modifiant le règlement de zonage de la Ville de Bonaventure – Création de l'usage 2119-Industrie de la production du poisson (pisciculture) et ajout de l'usage 2199 dans la zone 16-M.

QUE ce Règlement est disponible pour fin de consultation au bureau de la Ville de Bonaventure et sur le site Internet de la Ville.



François Bouchard
Directeur général et secrétaire-trésorier

Le 27 février 2020